

Spécial BILAN SOCIAL 2018

Késako ? Défini par l'article L. 2323-70 du code du travail.

Il récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des deux années précédentes.



Etude CFDT du bilan social 2018 du CNEPE – déclaration en instance – *remarque post CE*

Le bilan social porte très bien son nom : régi par la loi, ce bilan permet d'obtenir un minimum d'information. Nous disons minimum car **pour la CFDT**, nous avons besoin de **partager les informations** et nous considérons qu'il est important pour les entreprises et pour ses salariés qu'une organisation syndicale travaille non pas à côté, ni contre, mais bien **avec l'employeur**. Encore faut-il que notre employeur souhaite en faire de même. Aussi nous ne comprenons pas que l'employeur nous refuse*, par exemple, la version EXCEL des chiffres du bilan, ce qui nous amène à perdre du temps en ressaisie pendant nos heures de mandat, là où nous pourrions avoir une **plus-value sociale** en termes d'analyse.

Pour ce bilan social de l'unité CNEPE 2018, nous souhaitons relever de manière positive:

- le doublement des effectifs en 10 ans qui indique que cette unité et les projets de l'industrie nucléaire sont encore devant nous. **580 à 1125 salariés**
- un niveau de salaire moyen correct mais qui dénote d'inégalités (stagnation autour des 38/40k€ pour le collège maitrises depuis 10 ans contre quasi 20% d'augmentation pour le collège cadre sur ces 3/4 dernières années avec un delta de rémunération homme femme qui ne cesse de se creuser dans ce collège depuis plus de 10 ans). **Les courbes parlent d'elles-mêmes...**
- Nous sommes ravis de voir que le CNEPE a repris le chemin des embauches dans le collège exécution, les dernières embauches de 2014 étaient issues de l'accord social DIN (signé par la CFDT). **Malheureusement, il ne semble pas y avoir de réelle volonté d'embaucher dans ce collège, le « ticket d'embauche » se définissant en nombre et non en masse salariale, le CNEPE préfère encore embaucher au collège cadre.**

* entre autres : manque aussi le fichier carrières remplacé par les briques à 3 ans (au lieu de 5), le fichier des prestas, le comparatif éga pro, les notes RH si elles sont restreintes, etc.

Nous émettrons 4 risques pour l'unité et l'entreprise, nous regretterions que cela soit vu comme des opportunités pour vous:

- Un volume d'heures travaillées pour les cadres au forfait jour non conforme à la réalité avec un pointage moyen imposé de 7h qui n'est pas représentatif. Les actionnaires apprécieront. **Pour rappel, un cadre au forfait jour à 209 jours travaille moins qu'un salarié à 35h : $209 \times 7 = 1463$ h (déclarées) contre 1570h (effectuées)**
- la constante évolution des plages A et B (22% de l'unité), occupées très majoritairement par des hommes, sans aucune inversion des courbes. **Quel devenir en dehors de l'ingénierie pour ces profils ?**
- La hausse sans fin de la prestation avec un mélange des genres aujourd'hui assumé. **Votre collègue de bureau est EDF ? Vous êtes sûr ?**
- Un sentiment de ne pas voir les chiffres de l'absentéisme par salarié qui n'est certes pas encore au niveau connu par le passé mais qui augmente pour la 4ème année consécutive. Nous recevons des salariés montrant des signes d'épuisement professionnels, et de l'autre côté, **jusqu'à ce jour, l'unité ne souhaitait pas instruire ou nous partager les risques des arrêts de travail de courte et moyenne durée. Nous avons entendu lors de ce CE qu'une instruction sur le sujet des Arrêts de Travail serait lancée, la CFDT y prendra la place si elle y est invitée.**

Nous finirons par une **proposition "pouvoir d'achat"** qui concerne la restauration méridienne que vous avez enfin reprise à votre compte. Les salariés du CNEPE estiment que le reste à payer pour le repas est élevé au regard de l'assiette servie. Afin que les salariés puissent se restaurer convenablement, nous vous demandons de prendre en charge une part un peu plus importante du prix du plateau, de l'ordre d'1€ par exemple.

La Direction indique prendre note, wait and see...

C'est pour cela que les membres CFDT du Comité d'établissement voteront une position d'abstention pour ce dernier bilan social à la maille de l'unité CNEPE.

VOTE : POUR 0 – ABSTENTION 6 (**3 CFDT** – 3 CFEGC) – 0 CONTRE – CGT et FO Absente

Vos élus au comité d'établissement CFDT :

Tru-la NGUYEN, Stéphane COUVRY, Mathieu LELIEVRE, Arnaud GRANDEMANGE, Christine GENOT, Grégory LECHEVALIER
RS : François MORILLON



Rejoignez Nous!